

L'IBPT offre un joli cadeau aux radioamateurs de Belgique

L'IBPT entend être le premier régulateur, à l'échelle mondiale, à offrir plus de fréquences pour les radioamateurs. Une suite de la grand-messe globale des télécoms, clôturée fin novembre.

YOUNES AL BOUCHOUARI

Ils sont des milliers en Belgique et l'IBPT entend leur offrir un joli cadeau: le régulateur du secteur télécom prévoit en effet d'allouer plus de spectre de fréquences aux radioamateurs. Les passionnés verront leur bande actuelle (70Mhz) étendue et pourront prochainement accéder à une nouvelle bande de fréquences. En outre, le projet de l'IBPT prévoit de supprimer leur obligation de déclaration pour l'utilisation de la bande de 70Mhz, de quoi éviter des lourdeurs administratives.

L'initiative ne vient toutefois pas uniquement du régulateur belge, mais résulte de l'immense Conférence mondiale des télécommunications qui s'est récemment clôturée à Genève. Une grand-messe organisée par l'Union Internationale des télécommunications, l'agence des Nations Unies qui se charge de standardiser et harmoniser à l'échelle mondiale la régulation en matière télécom.

Plus de 160 pays sur trois semaines

Cette nouvelle bande de fréquence dédiée aux radioamateurs fait donc partie d'un gros package de régulations et recommandations édictées à la fin de cette conférence, qui rassemblait plus de 160 pays pendant

trois semaines. C'est cette conférence qui, tous les quatre ans, impose les «lignes télécom» à suivre dans des secteurs aussi divers que l'aérospatial, la marine ou la télévision.

Mais si l'IBPT n'est pas exactement à la source du projet, elle est toutefois la première autorité de régulation au monde à démouliner

son application. De quoi enchanter les près de 5.000 pratiquants de la radio amateur en Belgique.

Du data mobile aux voitures autonomes

La Conférence mondiale des télécommunications ne s'est évidemment pas penchée que sur la question des radioamateurs, et a débou-

ché sur une large série de normes. Parmi les plus significatives, on notera l'accord sur l'allocation de nouvelles fréquences pour les services de téléphonie et d'internet mobile. La bande de 200Mhz est ainsi rendue disponible, qui permettra aux opérateurs d'améliorer leur couverture et surtout leur capacité principale-ment en zone urbaine, tandis que la

bande 700Mhz, jusqu'à maintenant exploitée sur le seul continent américain, sera bientôt disponible pour tous les opérateurs du monde.

Cette bande de fréquence était historiquement utilisée pour des services de télévision, mais son élargissement permettra de l'exploiter pour le haut débit mobile. En clair, la décision permettra de faciliter le déploiement, d'ici quelques années, de la technologie 5G. Un déploiement qui ne pourra toutefois se faire qu'en exploitant en même temps des bandes de fréquences nettement plus élevées car, si leur portée est très courte, elles permettent néanmoins de transmettre beaucoup plus de données. De nouvelles bandes ont en outre été attribuées aux satellites, notamment pour la fourniture d'accès à internet dans les avions, ainsi qu'à un système global de radars qui permettent le suivi des avions civils. La conférence a aussi acté l'autorisation d'utiliser certaines fréquences radio au sein même des avions, pour mettre fin à l'utilisation de câblages lourds et encombrants.

Un chapitre a également été consacré à la régulation des fréquences utilisées par les drones et... les voitures, un préalable nécessaire à l'avènement à grande échelle des véhicules autonomes. Il s'agit ici de définir les ondes que pourront utiliser les véhicules pour communiquer entre eux et avec des émetteurs situés le long des routes.

À noter que pour ces deux derniers secteurs, ainsi que pour la 5G, le travail ne fait que débiter et a déjà été mis à l'ordre du jour de la prochaine conférence, en 2019.

La conférence mondiale des télécoms s'est également penchée sur l'avenir des drones, de la 5G et des voitures autonomes.



Le projet de l'IBPT alloue aux radioamateurs une bande de fréquence - actuellement à 70 Mhz - étendue. © JERRY DE BRIE